



VIE ASSOCIATIVE

Les rendez-vous de l'été

| QUAND | OU | QUI | QUOI |
|--|------------------------------------|--------------------------------|--|
| 4 et 5 juin | Sous la Halle | Comité des Fêtes | Voir programme en première page |
| 4 et 5 juin 9h – 18h | Lieu Dit Au Thézac 32430 TOUGET | St Hubert Tougeoise | Ball Trap ouvert à tous Assurance obligatoire vendue sur place. Grillades à midi. Buvette |
| 5 juin 14h30 | Terrain de pétanque au village | Pétanque Tougeoise | Concours amical ouvert à tous En doublette en 4 parties Buvette sur place |
| 11 juin 11h / 22h | Terrain de pétanque au village | Des Gens Qui Font Des Trucs | Disco pétanque Jeux autour de la pétanque Restauration - Buvette |
| Tous les vendredi à partir du 1 ^{er} juillet jusqu'au 26 août 21h | Terrain de pétanque au village | Pétanque Tougeoise | Concours amicaux à la mêlée (équipes formées aléatoirement) en doublette ou triplette selon le nombre de participants 3€ la mise – Buvette sur place – petits lots pour tout le monde |
| 25 juin Soirée | Terrain de basket au village | Comité des Fêtes | Feu de la St Jean Repas et soirée musicale |
| 2 juillet 10h | Stade Municipal | Jeunesse Sportive Tougeoise | Tournoi de sixte - 60 € par équipe inscriptions avant le 19 juin au 07.87.08.52.49 Restauration - buvette |
| 9 juillet A partir de 19h | Sous la Halle | Les Comptoirs de La Musique | Concert (20h) Buvette et vente de sandwiches / frites |
| 9 juillet 19h | Ferme de la culture | JST | Assemblée Générale et repas |
| 20 juillet 14h30 | Terrain de pétanque au village | Pétanque Tougeoise | Concours officiel réservé aux licenciés de 55 ans et plus, en doublette. Buvette |



ETAT CIVIL

Naissances, Mariages, décès

Selon le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données), seules apparaîtront dorénavant dans cette rubrique, les personnes dont les données ont donné leur accord pour y figurer.

NAISSANCE



- Hanna HARNOUFI-LACROIX le 26 mars 2022

DECES



- Jean-Pierre BERTOLINO le 5 mars
- Solange CAILLAVA le 13 mars

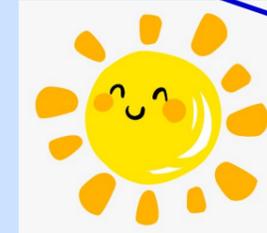


Bonas vacançes a totes !



TOUGET TOJET

N° 64
Mai 2022



La fête est de retour

TOUGET EN FETE

vendredi 3 Juin

fête foraine

Soirée : **Concert Folk**

auberge espagnole

(amenez vos couverts et verre ecocup)

Samedi 4 Juin

9h/18h ball trap

Pour les enfants : 17h chasse au trésor

18h jeux gonflables,

19h Apéritif

Repas : 10 € adulte- 5 € enfant

grillade / frites maison, salade de fruits

(amenez vos couverts et verre ecocup)

réservation au 06.500.77.804

Soirée : **2 Concerts Rock**

60's/70's et 90's/2000's

Dimanche 5 Juin

9h/18h Ball Trap

14h30 Tournoi de Pétanque

Sommaire

| | |
|------------------------|---|
| - Programme fête | 1 |
| - Les finances | 2 |
| - Les élections | 2 |
| - Travaux de la Mairie | 3 |
| - Info cambriolages | 3 |
| - Le désherbage | 3 |
| - Route d'Occitanie | 3 |
| - L'Occitan | 3 |
| - Les RDV de l'été | 4 |
| - L'État Civil | 4 |

Heures d'ouverture

Mairie

Le Lundi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Le Mercredi de 9h à 12h

Le Jeudi de 9h à 12h

Permanence du Maire et de l'équipe Municipale le premier samedi de chaque mois de 10h à 12h

Contacts

☎ 05.62.06.80.33

🌐 www.mairie-touget.fr

@ mairie@mairie-touget.fr

✉ 17 Rue Maubec 32430 TOUGET

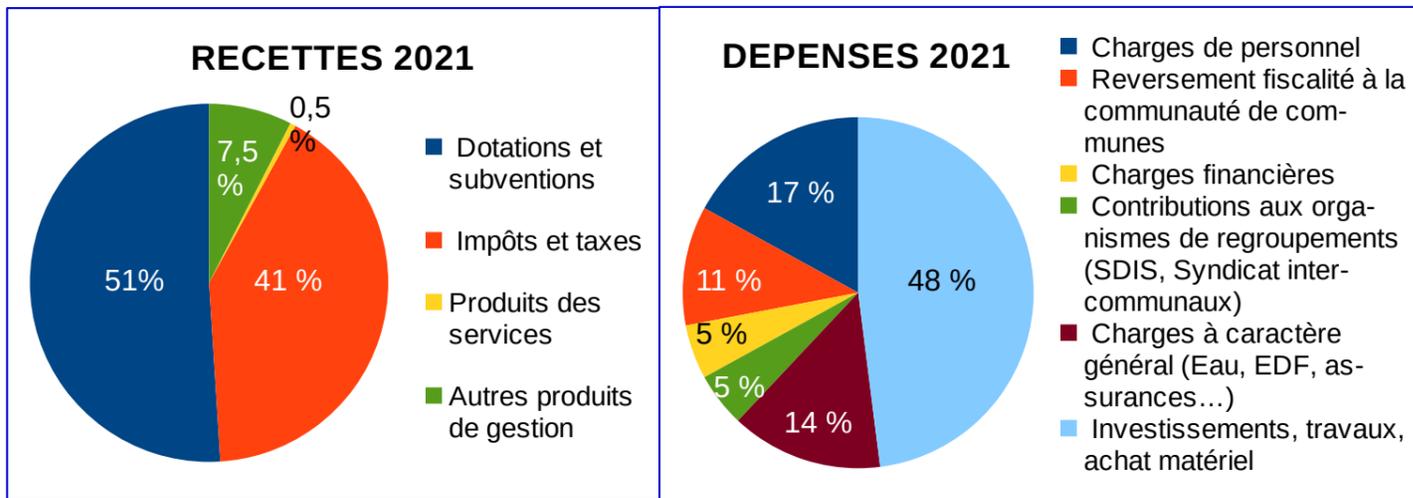
🌐 Panneaupocket.com



Le compte administratif 2021 a été approuvé à l'unanimité. La section de fonctionnement présente un excédent de 112 032€ auquel il faut ajouter l'excédent de fonctionnement de 2020 soit un excédent de fonctionnement cumulé de 297444€.

La section d'investissement présente un déficit de 124 933€ lié essentiellement aux travaux de la Mairie commencés en 2021 alors que les subventions relatives à ce projet seront perçues en 2022.

L'exercice 2022 s'ouvre donc avec un excédent cumulé de 172 511€.



Le budget de fonctionnement s'équilibre à 582 143€ en dépenses et en recettes.

Le budget d'investissement s'équilibre à 656 710€.

Les principales opérations d'investissement de 2022 concerneront la fin des travaux de mise en accessibilité de la Mairie, la mise aux normes électrique et de chauffage de l'Église, la réfection du terrain de pétanque, l'éclairage du stade et le lancement de la réfection du lavoir.



Les 12 et 19 juin prochains, auront lieu les élections législatives.

Les travaux de la Mairie n'étant pas terminés, et la Ferme de la Culture étant louée, le bureau de vote se tiendra, à ces 2 dates, sous le préau de l'école.

Le scrutin sera ouvert de 8h00 à 18h00.

Un électeur peut donner procuration à l'électeur de son choix même s'il n'est pas inscrit sur les listes électorales dans la même commune.

Toutefois la personne désignée pour voter à votre place, devra toujours voter dans le bureau de vote ou vous êtes inscrits.

Un mandataire ne peut détenir qu'une seule procuration.

Vous pouvez pré-enregistrer votre procuration en allant sur le site du gouvernement :

www.maprocuration.gouv.fr. Vous devrez malgré tout aller à la gendarmerie pour valider votre procuration.

Si vous pensez ne pas être présent pour ce scrutin, n'attendez pas le dernier moment pour faire votre demande de procuration.



Les travaux de la Mairie sont toujours en cours. Le hall, devenu le bureau d'accueil se dessine avec l'apparition de nouvelles cloisons. Le carrelage de la nouvelle salle du Conseil et les peintures sont en cours de réalisation. Il restera alors à réaliser l'agencement intérieur et à installer les équipements informatiques et le nouveau mobilier. Ces travaux se termineront à la fin du mois de juin et la Mairie, après un grand ménage et un nouveau déménagement sera à nouveau en fonction rue Maubec à la fin du mois de juillet. Une inauguration est prévue pour la fin de l'été.



Ces dernières semaines la commune de Touget voit les cambriolages se multiplier. Ces faits sont essentiellement commis en journée, en l'absence ou même en présence des occupants. Soyez attentifs aux véhicules et personnes qui peuvent vous paraître suspects et n'hésitez pas à contacter le Gendarmerie de Gimont. Veiller à fermer vos maisons et voitures, ce sont le plus souvent des vols d'opportunité. Pensez à consulter régulièrement l'application Panneapocket sur votre smartphone qui vous tient informé rapidement de ces faits et des véhicules suspects.



Afin de réguler la pousse de mauvaises herbes, l'utilisation de produits phytosanitaires n'est plus autorisée dans les collectivités dans le but d'arrêter la pollution des sols. Un désherbage mécanique thermique est possible mais c'est un travail plus long et qui doit être plus fréquent. Afin de maintenir les rues du village agréables, nous prions chaque habitant de bien vouloir enlever ces pousses disgracieuses devant leur maison et garage. Nous vous en remercions d'avance.



L'épreuve cycliste professionnelle « La Route d'Occitanie-La Dépêche du Midi » traversera notre commune de Touget lors de l'étape Séméac – L'Isle-Jourdain le jeudi 16 juin entre 13h59 et 14h14 de la route de Gimont à la route de Saint-Germier. La Caravane Publicitaire passera elle à 12h57.

La circulation des usagers ne sera perturbée que le temps du passage de la « bulle course ». Nous vous donnons rendez-vous au Carrefour de l'école pour profiter de cette animation.



Un clin d'œil à notre langue Occitane se glissera dorénavant dans le bulletin municipal